



# NOUS RECRUTONS !

Consultez toutes nos offres sur [bayeux.fr](https://bayeux.fr) (espace Recrutement)



## Agent d'entretien des espaces verts (H/F) Secteur « Jardin botanique »

**Employeur** : Ville de Bayeux

**Contrat** : Emploi temporaire

**Grade** : Cadre d'emploi des adjoints techniques – (Catégorie C de la filière technique)

**Date limite de l'offre** : 15 octobre 2024

**Prise de poste** : 4 novembre 2024

**Pour candidater** : Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Bayeux – direction mutualisée des ressources humaines – via l'adresse email [recrutement-rh@bayeux-intercom.fr](mailto:recrutement-rh@bayeux-intercom.fr)

### Présentation de l'établissement

Située au cœur du Calvados, à quelques kilomètres de la mer et à proximité des plages du Débarquement, à seulement 20 minutes de Caen, la Ville de Bayeux compte 14 000 habitants et 250 agents municipaux. Connue pour son patrimoine préservé et son dynamisme, Bayeux offre un cadre de vie paisible, agrémenté de nombreux événements culturels et festifs tout au long de l'année.

La ville de Bayeux, située sur la rivière de l'Aure, est mondialement connue pour sa célèbre Tapisserie de 68 mètres de long, datant du XI<sup>e</sup> siècle et classée Mémoire du Monde de l'UNESCO. Son centre historique médiéval est dominé par la cathédrale Notre-Dame de style gothique normand.

### Descriptif du poste

Le service des espaces verts recherche 1 agent(H/F) pour participer à la gestion de l'entretien des espaces verts de la ville, secteur « Jardin botanique ».

Vous serez chargé (e) d'effectuer divers travaux d'entretien des espaces verts :

- Débardage et tonte avec une autotractée
- Désherbage manuel et thermique
- Ramassage des feuilles
- Débroussaillage
- Taille des végétaux (haies, rosiers et arbustes)
- Taille des arbres d'alignement
- Élagage et abattage des arbres
- Plantation des massifs de plantes annuelles, bisannuelles, vivaces et bulbes
- Plantation de la mosaïque au jardin botanique
- Plantation d'arbres et arbustes
- Entretien des massifs fleuris et arbustifs
- Mise en place de paillage sur les massifs d'annuels et arbustifs
- Engazonnement
- Petit entretien du matériel utilisé : Lavage, vidange affûtage, graissage, etc...
- Broyage (BRF)



# NOUS RECRUTONS !

Consultez toutes nos offres sur [bayeux.fr](http://bayeux.fr) (espace Recrutement)



## Missions secondaires

- Mise en place de décoration (Fêtes médiévales, Marché de Noël...)
- Déneigement
- Service d'astreinte soir et week-end éventuel

## Profil recherché :

CAP/BEP Agricole en horticulture, travaux paysagers, ... et/ou expérience professionnelle dans le secteur

## Savoir

Connaissances en espaces verts et en techniques alternatives aux produits phytosanitaires  
Connaissances en petite mécanique (entretien du matériel)

## Savoir-faire

Utilisation de matériel de tonte et de débroussaillage, de désherbage mécanique et thermique, de matériels de nettoyage (souffleuses, etc.)

Techniques de fleurissement et d'entretien des espaces verts

## Savoir-être :

Savoir appliquer les consignes de travail et de sécurité, dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits

Personne capable d'autonomie et de polyvalence

Sens de l'initiative et des responsabilités, sens du service public

Aisance relationnelle

## Contraintes liées au poste :

Permis B

Permis BE (remorque)

Si possible : AIPR, PSC1, CACES échafaudage et nacelle

Disponibilité attendue lors des manifestations organisées par la Ville (Service d'astreinte soir et week-end)

Travail à l'extérieur tous temps, à pied ou motorisé et selon les saisons

Travail seul ou en équipe

Port obligatoire de vêtements professionnels adaptés (EPI) (bottes, gants, lunette, casque...)

Manipulation de produits dangereux

Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé

Respect des normes portant sur les activités, les matériels, et les produits

## Informations complémentaires :

Poste permanent à temps complet situé à Bayeux.

Horaires : Hiver (1er novembre au 28 février) : 8h30 - 12h00 et 13h30-16h45// Printemps/automne (1er mars au 30 juin + 1er septembre au 31 octobre) : 8h00-12h00 et 13h30 à 17h30// Été (1er juillet au 31 août) : 6h00 à 13h30

Participation au CNAS – Tickets restaurants dématérialisés – Sport au travail–Participation mutuelle santé et transport possible